

ABONNEMENT

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8
Poste:
Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne. . . 30
Réclames, — 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAYAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 8 OCTOBRE

La France hors de l'Europe

M. Crispi a bien voulu expliquer à un
rédacteur de la Gazette de Francfort ce qu'il
était allé faire à Friedrichsrube. C'est du
moins ce qu'affirme ce journal; mais, si
nous ne contestons pas le fait même de
l'entrevue, nous doutons beaucoup que le
président du conseil italien ait pris un jour-
naliste pour confident sérieux. Notre con-
viction à cet égard n'est point ébranlée —
ou, au contraire — lorsque nous apprenons
par les déclarations de M. Crispi que l'en-
trevue n'a « aucun but politique spécial ».
Il y a des plaisanteries excellentes, mais il
ne faut pas en abuser.

Ce qui paraît établi par la concordance
d'informations venues un peu de tous les
points de l'Europe, c'est qu'à la déclaration
de la Russie sur la « politique des moins
libres », l'Allemagne, l'Autriche et la Russie
ont voulu répondre en unissant les leurs.
Dans sa conversation avec le rédacteur de
la Gazette de Francfort, M. Crispi a dit nota-
ment que l'Allemagne, l'Autro-Hongrie et
l'Italie ne « toléreraient pas que la Médi-
terranée devint une mer russe, ce qui arri-
verait inévitablement si les Russes arrivaient
à Constantinople ». Ce maintien de l'équi-
libre politique dans la Méditerranée est
également indiqué à Berlin comme un des
points principaux sur lesquels on se serait
entendu à Friedrichsrube. Notons enfin, ne
fût-ce qu'à titre de renseignements, deux
passages importants d'une dépêche de Ber-
lin. D'après le correspondant, le prince de
Bismarck a reconnu toujours les préten-
sions légitimes de la Russie en Bulgarie.
« Quand même les troupes russes entre-
raient en Bulgarie, aucun régiment alle-
mand ne serait mobilisé, jusqu'au mo-
ment où la position de l'Autriche comme
grande puissance serait compromise ».
Le correspondant ajoute que l'Angleterre
doit être assez satisfaite de voir ce nouveau

groupement des puissances et le motif qu'il
en donne est curieux. « Il est certain,
écrit-il, que ni l'Allemagne, ni l'Autriche,
ni l'Italie ne feraient les moindres objections si
l'Angleterre, tout en reconnaissant les droits
des créanciers du Khédive, gardait sa posi-
tion influente en Egypte. Il se pourrait d'ail-
leurs qu'il y eût, d'autre part, un accord spécial
entre l'Angleterre et l'Italie concernant l'E-
gypte. » Ainsi, dans les combinaisons de
Friedrichsrube, une part avait été faite à
tout le monde, et de toutes les grandes puis-
sances de l'Europe il n'y en aurait qu'une
mise absolument à l'écart. On a, il est vrai,
cherché à faire une distinction entre « sans
la France » et « contre la France ». Nous
voyons là tout au plus une nuance.

ERNEST BEAUDOUIN.

Les Instructions de M. le C^o de Paris
et la presse allemande

La presse allemande ne pouvait passer
sous silence un document aussi considéra-
ble que les Instructions de Monsieur le Comte
de Paris. Elle ne pouvait non plus, sans dé-
vier de sa ligne, lui donner une approbation
explicite, et encore moins contester la sa-
gesse des vues exprimées par le Prince. Son
embarras était facile à comprendre; et nous
en avons sous les yeux un témoignage des
plus frappants.

C'est la traduction du numéro 140 de la
Conservative-Correspondenz, adressée de Ber-
lin le vendredi 16 septembre, sous le titre
qui précède, à tous les journaux qui ser-
vent le plus fidèlement la politique du chan-
celier.

Voici, dans la brusquerie du mot à mot,
cette traduction :

« Les Instructions que le Comte de Paris
vient de donner aux partisans de la Monar-
chie méritent toute notre attention.
« Ce document annonce que, si la France
se décide pour elle, la Monarchie conser-
vera le suffrage universel et le gouverne-
ment parlementaire « avec les trois pou-
voirs ».

« Quant aux relations politiques de la
France à l'extérieur, la Monarchie « saura
leur rendre leur éclat avec des moyens
» pacifiques; elle jouira de la considération
» nécessaire pour négocier avec les puis-
» sances et amener une diminution simulta-
» tanée des charges militaires qui ruinent
» la vieille Europe au profit d'autres parties
» du monde ».

« Ainsi, le Comte de Paris ne croit pas
seulement le moment venu où les royalistes
doivent se tenir prêts « à recueillir la suc-
» cession de la République », pour parler
comme le Manifeste, mais il croit aussi op-
portun de recommander ses prétentions en
faisant surtout ressortir le caractère pacifi-
que qu'aurait la Monarchie restaurée.

« De fait, il ne peut y avoir une attitude
plus opposée à celle de la République fran-
çaise actuelle, ni qui produise une impres-
sion plus profonde, et que par conséquent
le Comte de Paris ait autant d'intérêt à faire
ressortir. Nous pouvions jusqu'à présent
distinguer à bon droit entre les différents
degrés de chauvinisme des diverses nuances
et des chefs du parti républicain, et traiter
le général Boulanger comme un homme que
repoussaient même un grand nombre d'op-
portunistes et de radicaux; mais il faut re-
noncer à cette illusion après les observa-
tions que l'essai de mobilisation tenté à Tou-
louse nous a donné lieu de faire.

« Que le ministre de la guerre Ferron
déclare qu'il s'agissait tout simplement de
prouver au pays qu'il peut croire en toute
sécurité que la France est prête pour la
guerre, démonstration qui vient d'être don-
née; ou que le général Briart, commandant
en chef de ces manœuvres, toasté en di-
sant: « Nous sommes prêts et nous atten-
dons », ou qu'enfin le député Cailès, en lui
répondant, pousse la chose encore plus loin
et s'écrie: « Nous attendons la revanche avec
» impatience », c'est partout le même air et
le même refrain, le mot d'ordre donné par
le journal ministériel la République française:
« Au Rhin ! »

« L'essai de mobilisation peut, au juge-
ment des autorités militaires de la France et

de l'étranger, avoir montré tels ou tels avan-
tages ou désavantages, il n'importe; pour
nous, son résultat immédiat, le seul dont
nous ayons à nous préoccuper, c'est qu'il a
convaincu toute la France républicaine que
tout est prêt enfin, jusqu'au dernier bouton
de guêtre, et qu'il serait vraiment dommage
de ne pas profiter, pour prendre la revan-
che, de ce que les préparatifs sont terminés
et ont relevé le moral du pays.

« Dans ces circonstances, si le Comte de
Paris voulait suivre le même courant, il de-
vrait attendre pour voir où tout cela abou-
tirait. Mais, tout au contraire, il s'en sépare
nettement, il s'engage ouvertement dans une
direction tout opposée, et c'est au moment
où le chauvinisme en ébullition a exalté tou-
tes les têtes du parti républicain, qu'il se
présente devant la France avec son pro-
gramme ainsi formulé, et en déclarant que
la Monarchie sera pacifique.

« Il faut donc qu'il soit convaincu qu'il
existe dans le pays un fort contre-courant
de l'opinion qui s'oppose à ces excitations à
la guerre et sur l'influence duquel il peut
compter s'il réussit à la faire disparaître.

« Tout le monde sait que le cabinet Rou-
vier, grâce à sa politique d'équilibre entre la
droite et la gauche, est à bout de ressour-
ces, c'est ce que nous avons déjà dit il y a
quelques mois, en faisant remarquer dès
lors qu'à l'heure actuelle les d'Orléans n'a-
vaient qu'un moyen, leur unique ressource
d'ailleurs, de parvenir avec quelque chance
de succès au trône et de s'y maintenir, c'est
de s'appuyer sur ce courant de l'opinion en
faveur de la paix.

« Quant à savoir si de fait la Monarchie
du Comte de Paris continuerait à se montrer
aussi amie de la paix qu'elle s'en donne
l'air en ce moment devant la France et
l'Europe, c'est évidemment une tout autre
question.

« Peut-être aussi importe-t-il peu d'y ré-
pondre, parce que la révolution par laquelle
la nouvelle forme du gouvernement serait
inaugurée exigerait sans doute toute l'atten-
tion de la France pour ses propres affaires,
et que le Comte de Paris hésiterait proba-

30. Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Aidé par le braconnier, qui le soutenait et le
tirait d'en haut, Jean parvint, lui aussi, non sans
peine, à rejoindre son ami auprès duquel il s'assit
en essuyant la sueur qui couvrait son front.
Une seconde fois la corde tomba, le Potard s'en
assit, et bientôt on entendit deux hiboux qui
semblaient se rejoindre à la cime du chêne, en
poussant leurs cris habituels.

Rouget, le Potard et Beauregard s'installèrent
commodément sur les branches supérieures, de
façon à ne pouvoir être vus d'en bas. Ils restèrent
ainsi, appuyés les uns sur les autres pendant une
heure environ. Le jour vint pendant ce temps, et
bientôt ils purent distinguer clairement les objets.

Rouget vit d'abord les bois qui les entouraient
et reconnut leur espèce :

— Nous sommes au milieu d'une forêt de chênes
verts, s'écria-t-il, je retrouve leur feuillage sombre
et doré.

De son côté, Beauregard jetait les yeux sur la
côte :

— Voyez, disait-il, partout la mer. À l'Est, au

Nord et à l'Ouest. On ne voit rien au Sud à cause
de la forêt.

Pendant ce temps, le Potard, rêveur, suivait un
point blanc qui apparaissait au loin, vers le nord,
et que ses yeux ne quittaient pas.

— Que vois-tu donc, Eugène ? demanda Louis.

— Je vois le bateau de Cartabat, le marin, qui
nous a amenés ici, et qui se dirige vers Nantes.

— Salut à Cartabat ! murmura Rouget en se
détournant.

— Salut au loyal marin ! reprit Eugène et
Jean en ôtant leurs chapeaux.

Pendant quelques minutes, les trois hommes
laisseront leurs regards fixés sur ce petit point
blanc qui finit enfin par disparaître à l'horizon.

— Maintenant, s'écria Rouget, nous ne pouvons
rester ici; il est temps de descendre et d'explorer
l'île.

— Tu as raison.

— En route !

Quelques instants après, les trois hommes,
usant du même procédé, quittèrent l'arbre qui
leur avait servi de refuge, et se retrouvèrent sur le
sol. Rouget descendit le dernier sans le secours
de la corde, qu'il rapporta au Potard pour des
besoins ultérieurs.

— Prends les devants, dit-il à Eugène, et
conduis-nous, car, toi tu n'es pas un forçat évadé,
et l'on ne te cherche pas.

Sans répondre, Carron se mit en marche, et ses
deux compagnons le suivirent. La prétendue forêt
signalée par Rouget n'était qu'un bois, mais un bois
considérable planté sur toute la pointe nord-
est de l'île, au milieu des roches amoncelées. On
voyait partout des sentiers, des chemins de traverse,
et des pas d'hommes qui indiquaient que l'île était
très habitée.

Le Potard eut préféré les sauvages forêts de
Durtal, de La Flèche et de Baugé, mais il n'avait
pas à choisir, et force lui était de prendre les
choses comme elles étaient.

De temps à autre, la petite troupe rencontrait
quelques paysans qui allaient ramasser du bois,
ou quelques matelots armés de longs filets pour
la pêche, et pour se les rendre favorables, le
Potard les saluait tous d'un air aimable et dégagé.

La matinée était splendide. Le soleil se levait
radieux, et ses premiers rayons passant à travers
les branches et les feuilles, dorèrent par minces
filets les troncs et le sol. Mille insectes bourdon-
naient dans l'herbe, mille oiseaux chantaient dans
les chênes, et les courlis et les goélands lançaient
dans les airs leurs appels stridents.

Le vent avait fléchi, et n'était plus qu'une fraîche
brise, qui sifflait doucement à travers les arbres,
comme un chant d'espérance et d'allégresse.

Louis et Jean aspiraient avec délices cet air si
pur du matin, qui dilatait leur poitrine.

Tout à coup le Potard s'arrêta. Ils étaient à la
lisière du bois.

Devant eux, à quelque distance, s'élevait une
petite ville dont on apercevait distinctement les
maisons et le clocher.

— Une ville, murmura Eugène, tout étonné.

— Ce doit être Noirmoutier, dit Beauregard.

— Faut-il y aller ?

— Si nous y allons pris ?

— Nous le verrons bien; en tous cas, nous ne
pouvons vivre dans ces bois, et mieux vaut nous
perdre au milieu des habitants.

— Tu as raison, marchons, dit-il à l'instant.

Une demi-heure après, les trois amis entraient
ensemble dans cette coquette petite ville de
Noirmoutier, si joliment campée au bord de la
mer, avec son petit port, ses barques de pêche
ou de plaisance, et ses lourds bâteaux-marchands.

Ils traversèrent quelques rues, regardant autour
d'eux pour voir si on ne les suivait pas, ils pas-
sèrent auprès de trois gendarmes qui ne firent
aucune attention à leur présence et arrivèrent enfin,
plus confiants, jusque sur le port.

Là, ils hésitèrent un instant.

Autour d'eux régnait déjà, à cette heure mati-
nale, l'animation ordinaire des ports, même les
plus petits.

Quelques marins chargeaient du bois dans un
lourd vaisseau à deux mâts; d'autres, la tête

blement à remettre en jeu ce qu'il aurait eu tant de peine à gagner.

» Quoi qu'il en soit, il semble que nous n'avons plus à compter sur la France républicaine pour le maintien de la paix européenne. Dans ces circonstances, il est naturellement sans intérêt pour nous d'apprendre quelle nuance du parti républicain est parvenu à la tête des affaires chez notre voisin de l'Ouest. »

UN SCANDALE AU MINISTÈRE DE LA GUERRE

Le général Caffarel, commandeur de la Légion d'honneur, l'un des sous-chefs de l'état-major général au ministère de la guerre, vient d'être révoqué de ses fonctions, mis en non-activité par retrait d'emploi et admis d'office à la retraite.

Voici à quel ordre de faits se rattache cette grave décision, d'après le XIX^e Siècle :

« Un des plus gros bonnets du ministère de la guerre, un officier général porteur d'un nom historique, tiendrait boutique de décorations de la Légion d'honneur dans les bureaux mêmes de la rue Saint-Dominique. Il y aurait une cote des rubans rouges, comme pour les valeurs de Bourse, les laines en suint ou les pétroles de Chicago, variant, suivant les saisons, les demandes et surtout les ressources des récipiendaires, de 25,000 à 50,000 francs.

» Ce général — dont on m'a dit le nom — n'agirait pas seul, naturellement. Il aurait de nombreux complices, des rabatteurs chargés de lui amener des clients... On cite notamment un baron prussien et une dame qui habite non loin de l'Arc de Triomphe.

» Il y aurait, au surplus, un certain nombre de gens compromis dans ces tripotages : officiers, sénateurs, aventuriers cosmopolites, etc., etc.

» On frémit quand on songe que les plans de mobilisation sont dans de pareilles mains. Qui trafique des décorations peut aussi bien trafiquer des secrets de la défense nationale... Peut-être, hélas ! le forfait suprême est-il déjà accompli. »

Nous lisons dans le Paris :

« Il résulte de la nouvelle donnée par notre confrère que deux personnages français sont compromis dans cette abominable affaire :

» Un officier général en activité de service ;

» Un sénateur.

» Nous ignorons le nom du second, mais nous connaissons le nom du premier.

» Il est malheureusement certain que les renseignements reçus et publiés par le XIX^e Siècle sont en grande partie exacts.

» A la suite d'une enquête minutieuse ordonnée par le ministre de la guerre, le général Caffarel, l'un des deux sous-chefs de son état-major général, vient d'être révoqué de ses fonctions, mis en non-activité par retrait d'emploi et admis d'office à la retraite.

» Certains soupçons sur l'honnêteté professionnelle du général Caffarel étant venus

à l'esprit de ses chefs hiérarchiques, à la suite de plaintes provenant de personnes étrangères à l'armée, une surveillance fut organisée.

» On acquit ainsi la preuve que le général Caffarel mettait, moyennant finances, ses relations officielles au service des candidats à la décoration relevant de ministères autres que celui de la guerre, le système des propositions suivi dans l'armée s'opposant absolument à tout trafic.

» Interrogé par le ministre de la guerre, le général Caffarel, ne pouvant dénier les preuves qui l'accablaient, aurait fait l'aveu de sa culpabilité.

» C'est à la suite de cet aveu que le ministre de la guerre aurait pris contre le coupable les mesures que nous avons indiquées plus haut.

» Il n'y aurait rien de surprenant à ce que la communication faite au Figaro par Aubanel sur le programme de la mobilisation du 17^e corps d'armée eût pour auteur véritable le général Caffarel, surtout si l'on se rappelle que notre confrère, après l'arrestation des deux soldats injustement accusés, disait avec ironie : « Cherchez plus haut. »

» Ainsi s'expliquerait la seconde indiscretion commise par Aubanel à la suite d'un piège qui lui aurait été tendu par le chef d'état-major général sans doute pour arriver à connaître la vérité.

» Dans ces dernières années, le colonel Caffarel avait rempli les fonctions de chef d'état-major général à Toulouse, sous les ordres du général Lewal, avant que celui-ci fût ministre de la guerre.

» Promu général de brigade en décembre 1884, sous le ministère du général Campehon, il avait été nommé chef d'état-major général du 5^e corps d'armée, à Orléans, puis appelé comme sous-chef d'état-major général du ministre de la guerre par le général Boulanger il y a six mois, et maintenu dans cet emploi par le général Ferron. »

M. de Sesmaisons, colonel breveté du 6^e chasseurs, remplacera, paraît-il, le général Caffarel aux fonctions de sous-chef d'état-major général.

AU MAROC

Le gouvernement français vient d'être avisé par le cabinet anglais qu'il mettait à la disposition de son consul général à Tanger un bâtiment de guerre.

Il a immédiatement décidé d'envoyer l'ordre au commandant du cuirassé le Courbet de se tenir à la disposition de M. Féraud, ministre plénipotentiaire de France à Tanger.

Les représentants de France, d'Italie et d'Angleterre, se sont mis d'accord pour demander à leur gouvernement respectif d'envoyer des bâtiments de guerre pour la protection de nos nationaux.

Madrid, 7 octobre.

On exagère beaucoup les conséquences que pourrait avoir la mort de Muley-Hassan.

Le nouveau sultan, en effet, ne peut prendre le gouvernement du pays que lorsqu'il

riant, voilà un nom qui me plaît tout à fait. Entrons ici, si vous voulez.

Cinq minutes après, les trois compagnons étaient assis autour d'une petite table sur laquelle ils frappaient du poing pour appeler l'aubergiste.

On entendit une voix dans le grenier :

— On y va, messieurs.

L'aubergiste descendit un escalier caché par une porte, et apparut dans la salle.

Louis et Jean ne purent s'empêcher de sourire en l'apercevant. Heureusement, le Polard resta sérieux.

Le propriétaire du Jeune Marsouin était en effet réjouissant à voir, et inspirait la gaieté. Un corps énorme, court, mais rond comme une barrique, s'élevait, une tête également ronde, faite comme une boule à jouer et percée de petits yeux vifs et fins qui étincelaient entre une couche épaisse de graisse et un buisson de sourcils roux.

Cette forme de tête était surmontée d'une petite houppe de cheveux tirant sur le rouge, qui tremblotaient sans cesse, comme un plumet au vent.

Cet honorable personnage, si bien connu des marins, répondait au nom de Gaspard Batifoulier, ainsi que le démontrait l'enseigne où on lisait :

« Au Jeune Marsouin, Gaspard Batifoulier, vend à boire et à manger. »

(A suivre.)

été reconnu par les villes et toutes les tribus et après avoir reçu l'investiture religieuse du grand shérif de Ouazzan. Or, les puissances auraient toujours le temps de prendre des mesures que leur commanderait la prudence, et le shérif de Ouazzan est non seulement l'ami de la France, mais encore français de naturalisation et placé avec toute sa famille, qui est européenne, sous la protection spéciale de la France.

Il avait même été question de le donner comme successeur à Muley-Hassan.

La maladie du sultan est la fièvre maligne qu'il a contractée sur le littoral, à Babock. On espère son rétablissement qui serait à souhaiter dans la situation actuelle des tribus au Maroc et des ardues compétitions européennes.

Vienne, 6 octobre.

Les affaires du Maroc passionnent singulièrement les esprits ici. On est persuadé que le sultan a été empoisonné et qu'il est déjà mort.

On juge qu'une guerre civile est imminente entre les tribus marocaines et l'on annonce qu'il existe une entente entre l'Espagne et l'Italie pour une action commune à opposer à l'action française.

Ce serait là le premier résultat de l'entrevue de M. Crispi et du prince de Bismarck. Ce résultat coïnciderait du reste avec les déclarations faites par le ministre italien à Francfort où perçait déjà le désir de voir l'influence de l'Italie prépondérante dans la Méditerranée.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

MODIFICATIONS MINISTÉRIELLES

Nous croyons savoir que des négociations engagées depuis quelque temps, en vue d'une modification dans la composition du cabinet, ont abouti à une entente. MM. Rouvier et de Freycinet se sont mis d'accord et ont obtenu l'assentiment du Président de la République.

M. de Freycinet prendrait la présidence du conseil et le portefeuille des affaires étrangères.

M. Rouvier resterait ministre des finances. Des portefeuilles seraient donnés à MM. Granet et Devès. Toutefois l'entrée de celui-ci dans la nouvelle combinaison ministérielle ne serait pas encore certaine.

Pour le portefeuille de la guerre, M. Grévy voudrait le général Saussier qui jusqu'ici ne paraît pas se soucier d'accepter. On serait en tout cas d'accord pour ne pas reprendre le général Boulanger.

Dans cette combinaison, le ministère des postes et télégraphes serait rétabli au profit de M. Granet.

On ajoute que ces modifications ne seraient opérées qu'après la discussion et le vote du budget.

Il est possible que les journaux de gauche démentent ces informations. La source de laquelle nous les tenons nous autorise à les croire absolument exactes.

On dit que l'Officiel publiera lundi le décret de convocation des Chambres.

On annonce que la commission du budget va être invitée par son président à tenir deux séances par jour, dont l'une, celle du matin, serait consacrée à la discussion du budget des recettes.

Cette discussion qui se poursuivrait parallèlement à l'examen du budget des dépenses permettrait à la commission d'avancer la date à laquelle le rapporteur général pourra être désigné.

Les journaux ont annoncé l'arrivée à Dunkerque du grand-duc Nicolas de Russie. Au cours de la traversée, le grand-duc, à table, a porté un toast qu'il a terminé par le cri de : Vive la France !

Un correspondant de l'Agence libre se dit en mesure de garantir l'authenticité des paroles suivantes que le grand-duc aurait prononcées en présence d'un passager :

« La France et la Russie ne sont pas pressées. »

« Que la France ne se laisse pas émuvoir par les vexations de l'Allemagne. »

« En Russie, de nombreux dignitaires sont encore dévoués à l'Allemagne, mais l'épuration se poursuit tous les jours ; peut-être en ce moment leur action empêcherait-

elle en cas de guerre l'influence effective de la Russie.

» Le Czar et sa famille sont entièrement dévoués à la France, et, le cas échéant, de nombreux Russes et moi-même irions prendre place dans l'armée française. »

LE TRAITÉ DE COMMERCE FRANCO-ITALIEN

De nouvelles négociations sont entamées depuis quelques jours pour la conclusion d'un traité de commerce entre la France et l'Italie. Nous avons des raisons de croire qu'elles ne marchent pas aussi bien qu'on le désirerait. Les délégués italiens se montrent fort exigeants. Il faudrait leur accorder d'importantes dégrèvements pour la plupart des matières figurant au tarif conventionnel et appliquer à l'Italie la clause de la nation la plus favorisée pour les matières figurant au tarif général. En un mot, l'Italie est toute disposée à conclure avec nous un traité dont tous les avantages seraient pour elle. Dans ces conditions, une rupture des pourparlers engagés paraît imminente.

L'INCIDENT DE HAON-SUR-PLAINE

Cet incident vient de recevoir, après douze jours de pourparlers, une solution définitive.

M. le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne, s'est rendu en effet avant-hier auprès de M. Flourens pour lui faire, au nom de son gouvernement, une communication que M. Herbert de Bismarck a également faite dans l'après-midi à M. Raindre, chargé d'affaires de France à Berlin.

D'après cette communication, la chancellerie allemande offre une indemnité de 50,000 marks, soit 62,500 francs, à la veuve Brignon, renouvelée officiellement à la France ses plus vifs regrets de l'incident du 26 septembre et donne avis au gouvernement de la République que le soldat Kauffmann devra répondre devant les tribunaux militaires de l'acte sanglant dont il s'est rendu coupable à la frontière des Vosges.

ROMANOFF

Les journaux ont annoncé l'arrestation d'un certain Romanoff, dit l'Américain, soupçonné d'être l'assassin jusqu'ici introuvable de Marie Aguetant. Cette affaire se complique comme on le verra par ce qui suit :

Romanoff a été amené mardi, à deux heures, dans le cabinet de M. Goron, sous-chef de la police de sûreté.

— Je me nomme Romanoff et suis allié aux plus illustres familles de Russie, a dit cet individu. Mon frère est procureur général à la cour impériale de Moscou. J'ai quitté la Russie, il y a dix ans, car je me trouvais compromis dans une conspiration de nihilistes.

— A quelle époque êtes-vous revenu d'Amérique ? lui a-t-on demandé.

— Au mois de juillet 1886.

— Et comment avez-vous vécu ?

— J'ai été professeur de langues à Vitry, près d'Ivry, puis employé chez un homme d'affaires qui s'occupe de contentieux franco-anglais, puis j'ai été employé chez M. D., avenue de l'Opéra.

— Sous le nom de Romanoff ?

— Non, sous le nom de Weszler.

— Vous avez connu à Paris beaucoup de femmes galantes que vous avez exploitées ?

Romanoff répond à cette question avec un air de superbe fatuité :

— C'est possible.

— Pourquoi vous donnait-on le surnom de l'Américain ?

— Parce que je revenais d'Amérique.

— Où vous avez été interprète ?

— Oui.

— Vous avez un peu, dans le monde galant, la réputation de Pranzini.

A ce nom, Romanoff se lève et, avec une affectation émue :

— Pendez-moi ! tuez-moi ! traitez-moi sur l'échafaud, je ne vous dirai rien, vous ne saurez rien.

A cette sortie aussi imprévue que mélodramatique, M. Goron fait un geste de surprise.

Romanoff serait-il l'introuvable homme brun qui avait été aperçu le 18 mars, avec Pranzini, dans la voiture conduite par le cocher Lefèvre ?

— Vous avez donc connu Pranzini ?

— Oui, je l'ai connu.
— Comment ? Et où ?
— Vous ne le saurez jamais. Mais je veux bien vous dire qu'après son arrestation, un soir, j'étais venu ici, à la sûreté, bien décidé à vous raconter ce que je savais sur le crime de la rue Montaigne. Mais arrivé devant le garçon de bureau, qui me demandait ce que je voulais, je suis reparti en disant que je reviendrais.

— Dites-nous donc aujourd'hui ce que vous vouliez nous dire à ce moment-là.
— Il est inutile d'insister et je mourrai sans rien dire.

— C'est bien, réplique M. Goron. Mais avant qu'on vous ramène dans votre cellule, il nous reste un point à préciser, au sujet du vol que vous avez commis rue d'Anjou, chez M^{me} de Verneuil. A quelle époque avez-vous commis ce vol ?

— Le 8 septembre.
— C'est faux, réplique M. Goron, car, le 23 septembre, M^{me} de Verneuil est venue passer un jour à Paris et le vol n'était pas commis.

— C'est possible. Vous devez savoir quel jour il a été commis, c'est votre affaire. Je ne dirai plus rien, et si vous m'embêtez avec toutes vos questions, je m'étranglerai dans ma prison.

A ce moment, Romanoff se relève, furieux, menaçant, et les deux agents qui le surveillaient durent le prendre chacun sous un bras afin de le ramener dans sa cellule.

Romanoff a été photographié à la préfecture de police. Sa photographie sera mise sous les yeux de la domestique de Marie Aguelan, Barbe Biégler.

Une ancienne et la meilleure amie de la victime, M^{me} M., qui a vu l'Américain en compagnie de son amie, sera mise aussi en sa présence.

Romanoff, d'ailleurs, ne ressemble pas à l'individu signalé par les deux principaux témoins.

Une particularité assez étrange : Pranzio était revenu d'Alexandrie au mois de juillet, à l'époque où Romanoff dit être revenu d'Amérique.

Qu'y a-t-il dans les déclarations de ce mauvais drôle ? De la forfanterie pour amuser la police, ou l'aveu confus d'un lot de vérités ? Nous le saurons d'ici peu.

1884 et 1885 (première portion) et ceux de la classe 1886 partiront le 5 novembre.

Les jeunes gens affectés à l'armée de mer seront mis en route le 4 janvier 1888.

VOLONTARIAT D'UN AN

Le ministre de la guerre vient de fixer à 4,680 le nombre des points exigibles des candidats qui se présenteront cette année à l'examen du volontariat d'un an.

L'EXPOSITION DE TABLEAUX

Nous avons été invité à visiter l'Exposition de M. Gourdon, dans laquelle figurent ses Sous-Bois et les Tableaux de ses confrères.

Nous avons surtout remarqué : Les moutons et les vaches de M. G. Gay, d'une vérité de ton très juste et très naturelle ;

Des types militaire de Bligny, dont le naturel parfait impressionne vivement : *Le passage du Gué*, dont l'artiste a lieu d'être fier ; M. Bligny a collaboré avec MM. Dettaille et Neuville au Panorama de la rue de Berry à Paris ;

Deux superbes marines d'un élève de Cabanel, M. Calbet, exposant au Salon de Paris ;

Des natures mortes habilement groupées et bien en relief de M. Brunel-Neuville, élève de Volon ;

Les Sous-Bois de M. Gourdon, dans des tons chaudement colorés qui font deviner l'élève de Diaz et de Th. Rousseau. Dans la *Mare aux Fées*, la composition, à la fois très sobre et très poussée, est saisissante ainsi que dans le *Nid de l'aigle*. Les paysages de M. Gourdon sortent de la banalité où tombent souvent trop d'artistes voués à ce genre en apparence facile. Les échappées de perspective en plein soleil, rehaussées par des ombres vigoureuses, prêtent à sa composition un charme particulier tout pénétré d'air et de lumière.

Enfin, les *Moutons à la bergerie*, de M. Ch. Clair, sujet d'une coloration blonde et dorée très harmonieuse. Cette toile serait signée Ch. Jacques que personne n'aurait le droit d'être surpris.

D'ailleurs, il est évident que nous sommes en présence d'artistes qui veulent secouer le joug des marchands qui les exploitent et désirent satisfaire les amateurs qui s'adressent à eux. X.

THEATRE DE SAUMUR

Dans la *Mascotte*, qui sera représentée ici lundi, M. Stéphane jouera le rôle de Laurent XII et M. Sabin celui de Rocco. M. Drouville, 1^{er} ténor d'opéra, débutera dans le rôle du prince, ainsi que nous l'avons annoncé.

La *Mascotte* est jouée ce soir samedi à Angers. Jeudi, M^{me} Doux a obtenu le plus grand succès dans *Mignon*.

RECOMPENSE POUR ENGIN DE SAUVETAGE

On nous écrit de Rennes :

« Au congrès annuel des officiers et sous-officiers des sapeurs-pompiers de France et d'Algérie à Rennes, M. le capitaine Gasnier, commandant la compagnie d'Amboise, a obtenu, pour son échelle et son cordage de sauvetage, une médaille en vermeil avec félicitations du jury.

« Ce qui donne une portée beaucoup plus importante à cette distinction honorifique que le jury du Congrès a décernée à notre concitoyen le capitaine Gasnier, c'est que celui-ci n'était pas présent et que c'est tout simplement par lettre qu'il faisait connaître le manœuvre de son échelle et de son cordage. »

DÉCRETOUR DES JOURS

A la fin du mois d'octobre, le jour aura durée de 4 heures 44 minutes depuis le 1^{er}. Il était, à cette date, de 4 heures 37. Il sera, le 31, de 9 heures 53.

L'ANNÉE 1888

Voici quelques renseignements intéressants sur les phénomènes qui signaleront à l'heure fixe le cours de l'année prochaine :

Il y aura trois éclipses de soleil : le 11 février, le 8 juillet et le 7 août ; mais aucune ne sera visible à Paris.

Par contre, il y aura deux éclipses de

lune, toutes deux visibles à Paris : la première, le 28 janvier, à 8 h. 33 du soir, et la seconde le 23 juillet, à 4 h. 6 du matin. La première sera une éclipse totale ; la seconde ne sera que partielle.

Les plus grandes marées seront celles des 29 février, 29 mars, 7 septembre, 7 octobre et 5 novembre.

Pâques tombera le 1^{er} avril et la Pentecôte le 20 mai.

ANGERS.

La villa de M. du Grand-Lannay, située au fond de l'avenue du Mail, à l'angle de la rue Franklin, a reçu la visite des voleurs dans la nuit de mardi à mercredi.

Fort heureusement, le propriétaire que l'on croyait absent veillait, et il a accueilli les malfaiteurs sans façon à coups de fusil. L'un des voleurs a reçu un coup de feu qui l'empêchera longtemps de s'asseoir.

Nous apprenons que les auteurs de cette tentative de vol ont été arrêtés avant-hier par la police. Ce sont, dit la *Petite France*, les nommés Roussenac, charpentier et sapeur-pompier, rue Saint-Samson, et Guillemot, également charpentier, rue des Carmes, 38.

Une paire de roues et une quantité de bois de travail provenant de nombreux vols ont été découverts dans les magasins de l'un des accusés.

Détail curieux : on a découvert également chez les voleurs un tas énorme de plumes de poules, de canards, etc.

Il est probable que les gailiards, qui avaient un faible pour la volaille, dévastaient depuis longtemps les poulaillers et qu'ils étaient les auteurs des méfaits attribués au fantaisique Maimbrée.

Ajoutons que Roussenac, que le propriétaire de la villa a sauté d'un coup de fusil, n'a pas, paraît-il, moins de 60 grains de plomb dans le bas du dos...

LES VENDANGES

M. A. Bouchard, d'Angers, publie, dans le *Journal de Maine-et-Loire*, à la suite de son article : « Agriculture et Viticulture », les lignes suivantes :

« Les vendanges des gros plants rouges touchent à leur fin ; celles des plants fins commenceront dans quinze jours. Là où les vignes ne sont pas phylloxérées, la vendange est généralement abondante et bien à maturité.

« Les gros lots de Cinq-Mars et les Gros-Gamay sont très généreux ; ils fournissent de dix à trois barriques à la boissellerie, soit de 30 à 45 barriques à l'hectare.

« De nombreuses transactions sont déjà faites ; les marchands du Saumurois et des Charentes paient de 45 à 55 fr. la barrique à l'entonnage ou livrable à 15 jours sur lie et nu. Ce sont des prix avantageux et qui font prévoir que les vins cuvés bien réussis atteindront un prix élevé.

« D'autres transactions se sont faites à raison de 60 fr. la barrique, contenant 225 kilos de vin.

« Enfin, des Charentais sont venus acheter sur place des raisins et les payent 45 francs les 100 kilos. — A. B. »

L'INAUGURATION DU MONUMENT VELPEAU-TROUSSEAU-BRETONNEAU A TOURS

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

« Bien qu'aucune note officielle ne nous en ait encore fait part, l'inauguration du monument Bretonneau-Velpeau-Trousseau est fixée, paraît-il, au 30 de ce mois.

« Des délégués de l'Institut et des diverses Facultés y assisteront. Peut-être un membre du gouvernement viendra-t-il aussi, mais ceci n'est encore qu'une espérance bien précaire, étant donné la rentrée prochaine du Parlement.

« Trois orateurs prendront la parole : M. Ducloux, professeur à Tours, retracera la vie de Bretonneau, né dans l'ancienne Touraine, à Saint-Georges du Cher, en 1790, longtemps médecin en chef de l'hôpital de Tours, mort à Passy en 1862.

« M. Guyon, professeur de la Faculté de Paris, parlera de Velpeau, né à Brèches (Indre-et-Loire), en 1795, mort à Paris en 1867, après avoir laissé d'impérissables souvenirs à Saint-Antoine et à la Pitié.

« Enfin, M. le docteur Peter célébrera Trousseau, né à Tours en 1804, qui, à ses titres scientifiques, joignit celui de député

d'Eure-et-Loir à la Constituante de 1818, et mourut à Paris en 1867. »

LES FAILLITES A PARIS

Le nombre des faillites enregistrées par le tribunal de commerce pendant le mois de septembre a été de 442, parmi lesquelles 31 marchands de vins et traiteurs. Ce sont toujours ces négociants qui tiennent la tête de ces désastres.

Les pharmaciens donnent gratis l'Almanach des Pilules Suisses, 64 pages illustrées.

Grand Théâtre d'Angers.

Samedi 8 octobre, LA MASCOTTE, opéra-comique.

Dimanche 9 octobre, LES PAUVRES DE PARIS, drame. CADET-ROUSSEL, folie-vaudeville en 3 actes. Prochainement, *Les Mystères de l'Été*, grande pièce en 5 actes.

A l'étude : *Le Fils de Porthos*, le grand succès de l'Ambigu, drame à grand spectacle ; *Les Pêcheurs de perles*, opéra de Georges Bizet.

Théâtre de Saumur

Direction : JUSTIN NÉE

LUNDI 10 Octobre 1887,

Le plus Grand succès des Bouffes-Parisiens

LA MASCOTTE

Opérette en 3 actes, paroles de MM. Alfred Duru et Henri Chivot, musique de Edmond AUDRAN.

Distribution :

Laurent XII	MM. Stéphane.
Pipp	Delpoye.
Fritellini	Drouville.
Rocco	Sabin.
Mathéo	Valatte.
Le sergent	Davalis.
Un paysan	Véroux.
1 ^{er} soldat	Dalcins.
2 ^e soldat	Gulraud.
3 ^e soldat	Rivet.
Bettina	M ^{me} Doux.
Fiametta	L. Carré.
Angelo	Mesle.
Marco	Marie Baux.
Carlo	Vandernott.
Luidji	Philippe.
Francesca	Valatte.
Paola	Gulraud.
Antonia	De Bar.
Grégoria	Trillot.

Seigneurs, dames, pages, gardes, paysans, etc.

Mise en scène de Paris.

Bureaux, 7 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleurus, 38, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, Éditeurs

LIVRAISON IMMÉDIATE de tous les Ouvrages de la Librairie française ; de toutes les Partitions et Publications musicales ; de toutes les Publications artistiques.

Gravures, Gouaches, Estampes en Couleurs, etc. AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR. Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CENTAINE DE VOLUMES. — ENVOI FRANCO DU CATALOGUE.

A NOS LECTEURS.

— Nous apprenons qu'à partir du 1^{er} octobre, une baisse considérable sera faite sur toutes les bougies à l'ÉPICERIE CENTRALE ; ainsi, les bougies bonne qualité, qui se vendent, le paquet de 500 gr., 0 fr. 90 c., seront vendues 0 fr. 75 c. et 0 fr. 65, hors l'octroi ; — la bougie des Gobelins, Génie ou du Diamant, qui se vendait 4 fr., sera vendue 0 fr. 90 c. et 0 fr. 80 hors l'octroi ; — la bougie extra à trous, au lieu de 4 fr. 40, — 0 fr. 95 c. et 0 fr. 85 c., hors l'octroi, et la bougie de luxe double pression, au lieu de 4 fr. 45, — 4 fr. et 0 fr. 90 c. hors ville.

RHUM CARDINAL

1^{er} MARQUE MARTINIQUE 83, quai des Chartrons, Bordeaux. AGENTS SÉRIEUX SONT DEMANDÉS PARTOUT. Bonnes conditions.

ANTI-COQUELUCHE REIGNIER

Saumur : pharmacie CHÉRONNE (30, rue de la Tonnelle). Prix : 3 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 octobre.

Le marché est très ferme mais nos rentes ne font aucun progrès nouveau : 3 0/0, 82.22 ; 4 1/2 0/0, 109.55.

L'action du Crédit Foncier cote 1.410. Les obligations foncières et communales de 1879 et 1880 qui n'ont pas atteint le pair donnent lieu à de nombreux achats à 480 et 485. Les Bons de la Presse sont bien tenus à 47.75 et 18.

La Société Générale se maintient solidement à 453. Les bilans mensuels font prévoir une hausse certaine sur ce titre qui se traite surtout au comptant.

La Banque d'Escompte est très ferme à 477. Les tendances continuent à porter ce titre aux environs du pair qui sera atteint rapidement.

Les Dépôts et Comptes courants sont stationnaires à 605.

Signalons de bons achats sur le Patrimoine à 75 et 80 fr. Cette compagnie d'assurances dont tous les frais de premier établissement sont payés est dans une situation très prospère et son chiffre d'affaires grossit chaque jour.

Les Polices A B de l'Assurance Financière ont eu un bon mouvement d'affaires. On sait que ces polices sont remboursables au pair sur simple demande. Les patits capitalistes s'y emploient de préférence en raison de son prix d'achat peu élevé.

L'action de Panama est très ferme à 365. Les diverses obligations sont très demandées.

Le marché des actions de chemins de fer est calme. Les obligations atteignent leurs plus hauts cours.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

APPEL SOUS LES DRAPEAUX

Cette fois la nouvelle est officielle. Le ministre de la guerre vient d'adresser aux commandants de corps d'armée une circulaire fixant les époques d'appel sous les drapeaux.

Les jeunes soldats ajournés des classes 1884 et 1885 (2^e portion) reconnus bons en 1887 et les dispensés de la classe 1886 (fils de veuves, aînés d'orphelins, frères de soldats en activité ou morts au service, fils de septuagénaires, etc.), partiront le 3 novembre.

Les jeunes soldats ajournés des classes

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE GIBAUT.

Par jugement en date du 7 octobre 1887, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Gibaut, marchand de cuirs, demeurant à Saumur, rue Dacier;

A été provisoirement au jour du jugement l'ouverture de ladite faillite; A nommé M. Migdon, Ernest, juge-commissaire, et M. Doussain, Gustave, expert comptable à Saumur, syndic provisoire.

Pour extrait : (683) Le Greffier, GAUTIER.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DAUBTERRE.

Par jugement en date du 7 octobre 1887, le Tribunal de commerce de Saumur a maintenu M. Louis Bonneau, ancien greffier à Saumur, dans ses fonctions de syndic définitif de la faillite du sieur Daubterre, tonnelier et négociant en vins au Pont-Fou-chard, commune de Bagnoux.

Pour extrait : (684) Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M. FOURRIER, notaire à Angers, rue des Licés, 33.

A VENDRE

LA BELLE

Métairie de Repenou

Située communes de Genneton, et, par extension, de Saint-Maurice-la-Fougereuse, canton d'Argenton-Château (Deux-Sèvres), D'une contenance de 51 hectares 14 ares 74 centiares.

L'ÉTANG DE SAINT-NICOLAS

Situé dîtes communes de Genneton et de Saint-Maurice-la-Fougereuse, D'une contenance de 10 hectares 35 ares 33 centiares.

LA BORDERIE DU PUIITS-SALÉ

Située commune de Genneton, Contenant 7 hectares 60 ares 80 centiares.

Pour tous renseignements et traiter, s'adresser audit M. FOURRIER, notaire, et, pour visiter les lieux, aux fermiers qui les exploitent.

A VENDRE A RENTE VIAGÈRE

Sur une tête de 56 ans,

BELLE MAISON

Avec Jardin et Dépendances, Au centre de la ville de Saumur. Pouvant être louée facilement de 16 à 1,800 fr. par an.

S'adresser à M. LANGLOIS, expert, rue du Portail-Louis, à Saumur.

Etude de M. LEDROIT, notaire à Neuillé.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M. LEDROIT, notaire à Neuillé,

Le dimanche 16 octobre 1887, à 1 heure de l'après-midi,

UNE MAISON

De construction récente,

Située au bourg de Neuillé,

Composée de trois appartements au rez-de-chaussée, comprenant deux chambres à feu et cuisine, grenier au-dessus couvert en ardoises, bâtiments et servitudes dans lesquels se trouve un pressoir en pierre à vis, jardin anglais devant la maison en terrasse sur la rue du bourg, autre jardin derrière la maison, belles caves sous roc, le tout contenant environ 41 ares;

Et une VIGNE avec petit pavillon, bien plantée de pieux pour recevoir des fils de fer, située aux Roches, dite commune de Neuillé, contenant 46 ares.

On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.

Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser audit M. LEDROIT, notaire. (672)

A VENDRE

Dans le coteau, à 1 kilomètre de la ville,

CLOS DE VIGNE

En plein rapport

Avec maisonnette neuve, caves et pressoir.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

Maison, Cour, Jardin, Remise et Ecurie, rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. MORAY-COUTARD, 6, rue du Puits-Neuf. (577)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON

Rue du Puits-Tribouillet, n° 6,

AVEC ÉCURIES & REMISE

S'adresser à M. PICHON, à Sainte-Anne de Nantilly, ou à M. GAUTIER, notaire. (653)

A LOUER

En totalité ou par parties

ANCIENNE MAISON DU PRINTEMPS

Située rue de la Tonnelle.

S'adresser à M. veuve COUTARD, place du Petit-Thouars, Saumur.

A VENDRE

Au Comptant

Fûts vides à retourner

Chez M. Louis DUVAU aîné, négociant à Varrains, près Saumur :

Vins blancs des Côteaux à 80 et 100 francs la barrique;
Vin rouge nouveau à 80 fr.;
Vin rouge supérieur à 100 francs;
Vin rouge vieux, couleur foncée, à 120 francs.

Ces vins pèsent 8 1/2 à 10 degrés. Des échantillons sont envoyés sur demande.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME, bachelier ès-lettres, pouvant disposer de quelques heures, désire donner des leçons de français ou de latin. S'adresser au bureau du journal.

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18. (799)

LA
Réglisse Sanguinée
GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes,
Faiblesses d'Estomac,
et facilite la Digestion.
0 fr. 75 DANS TOUTES PHARMACIES.

Maison RIVERAIN-COLLIN et Fils

Correspondants spéciaux des Chemins de fer d'Orléans et de l'Etat
BUREAU CENTRAL: rue Dacier, 41, à SAUMUR

ÉTABLISSEMENT D'UNE GRANDE ENTREPRISE

DÉMÉNAGEMENTS

PAR VOIE DE TERRE ET DE CHEMIN DE FER

AVEC

VOITURES CAPITONNÉES

Construites dans les meilleures conditions pour la conservation des Mobiliers qui seront confiés à cette entreprise.

LESSIVE-IRIS LE PAQUET 0 fr. 25

Blanchit et parfume le linge sans l'attaquer

Se recommande spécialement aux mères de famille pour le blanchissage du linge des bébés.

La plus économique des Lessives connues.

En vente chez M. GONDRAND, et principaux épiciers. Vente en gros: JOUTEAU et CAMUS, Poitiers. (287)

SANS PALAIS NI CROCHETS
DENTS
Léon A. Fresco
Chirurgien-Dentiste
68, QUAI DE LIMOGES
SAUMUR
Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 OCTOBRE 1887.

Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant			Valeurs au comptant		
	Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.		Coture préc.	Dernier cours.
3 %	82 20	82 20	Est	795	798 75	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	517	517 50
3 % amortissable	85 20	85 35	Paris-Lyon-Méditerranée	1275	1279 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	527 50	528 65	Est	389 50	389 25
4 1/2 %	102 30	102 35	Midi	1182 50	1180	Vivry	320 50	321	Midi	395	398
4 1/2 % (nouveau)	109 40	109 20	Nord	1574	1555	1865, 4 %	413	414	Nord	404 50	403 50
Obligations du Trésor	507	512	Orléans	1807 50	1805	1869, 3 %	394	394	Orléans	396	396 35
Banque de France	4180	4170	Ouest	862 50	—	1871, 3 %	523 50	524	Ouest	395	395 50
Société Générale	451 25	453 75	Compagnie parisienne du Gaz	1302 50	1300	1875, 4 %	521 75	522	Paris-Lyon-Méditerranée	398	395
Comptoir d'escompte	1025 25	1030	Canal de Suez	3005	3005	1876, 4 %	533 50	533 50	Paris-Bourbonnais	393 50	391
Varr. Chacé	578 25	577 50	C. gen. Transatlantique	541 25	541 25	Bons de liquid. Ville de Paris	479	479	Canal de Suez	587 25	586 75
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1400	1407 50	Russe 5/0 1870	—	100 40	Obligat. communales 1879	479	479	Panama 6 %/0	442	440
Crédit mobilier	331	333 75				Obligat. foncières 1879 3 %	486	483			
Canal Intér.-Panama	362 50	365				Obligat. foncières 1 83 3 %	383	383 75			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT							LIGNE D'ORLÉANS											
SAUMUR — MONTREUIL — THOUARS — LOUDUN — POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ											
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir		
Saumur (orl.)	3 03	6 53	»	»	1 38	4 16	8 34	Saumur (orl.)	3 31	4 16	8 31	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 33	3 05	5 42	11 7
Saumur (état)	»	6 50	8 37	10 37	»	4 13	8 30	Saumur (état)	8 31	4 13	8 30	Saumur (état)	8 10	12 09	»	3 17	5 54	»
Nantillyhalte.	»	7 03	8 31	10 44	»	4 26	8 43	Nantilly	8 37	4 26	43	Blou	8 19	12 18	»	3 26	6 03	»
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a)	9 10	4 55	9 08	Vernantes	8 32	12 31	»	3 39	6 14	»
Brézé-s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 11	»	4 40	8 56	(dép.)	9 29	5	4 21	Noyant-Méon	8 59	12 59	2 13	4 01	6 38	11 47
Montreuil (a)	»	7 31	9 29	11 15	2 06	4 55	9 08	le Vaudelnay	9 40	5 11	5 17	Chât.-d-Loir	10 07	2 14	2 66	5 09	7 45	12 31
(dép.)	»	7 34	9 33	11 24	2 08	4 59	9 11	Baugé	9 50	5 20	5 44							
Thouars	»	7 53	9 51	11 57	2 27	5 27	9 38	Doué	9 57	5 27	6 21	9 51						
Loudun	»	8 10	10 07	12 13	2 52	5 52	9 52											
Poitiers	»	8 10	10 07	12 13	2 52	5 52	9 52											